

Professionnels et ESMS « Personnes Âgées » (PA) :

QUE VOUS APPORTE VOTRE DUI (DOSSIER USAGER INFORMATISÉ) RÉFÉRENCÉ SÉCUR ? (VAGUE 1)



Un socle de fonctionnalités cœur de métier incontournable pour les DUI du secteur



Un DUI, compatible avec Mon Espace Santé, qui permet l'échange et la partage d'informations en toute confiance avec les différents professionnels et établissements qui accompagnent les usagers



Un DUI qui permet d'accéder et de produire tous les documents utiles pour l'accompagnement de la personne âgée

UN SOCLE DE FONCTIONNALITÉS CŒUR DE MÉTIER INCONTOURNABLE

Le DUI référencé Sécure dispose a minima des fonctionnalités suivantes

Admission	Accompagnement	Soins	Coordination des acteurs internes et externes
• Consulter la liste d'attente / de candidatures d'un ou plusieurs ESMS d'un même organisme gestionnaire • Planifier la prise de contact avec la personne âgée	• Intégrer et remplir des grilles d'évaluation, à tout moment du parcours • Saisir les transmissions concernant la personne âgée • Consulter et modifier le projet personnalisé de la personne âgée • Saisir les présences et/ou absences de la personne âgée de l'établissement ou du service	• Tracer les actes médicaux et paramédicaux • Saisir et recevoir des observations médicales • Saisir les prescriptions, actes et examens	• Saisir les interventions/activités de la personne âgée • Déterminer les professionnels constituant l'équipe de prise en charge • Saisir et présenter les transmissions concernant la personne âgée • Tracer la réalisation des événements planifiés et saisir les présences et/ou absences de la personne âgée à un événement • Transmettre une information à un professionnel • Transmettre des éléments à l'agenda d'un professionnel
Gestion administrative	Relation usager	Gestion des habilitations, des documents et suivi de l'activité	
• Saisir le contrat de séjour ou le Document Individuel de Prise En Charge (ainsi que leurs annexes) • Gérer les mesures individuelles relatives à la liberté d'aller et venir • Tracer les prestations sociales de la personne âgée et leur expiration • Restituer la fiche de synthèse de la personne âgée • Saisir les informations relatives à la sortie de la personne âgée et tracer les actions (y-compris en cas de décès)	• Transmettre une information à la personne âgée • Transmettre des éléments à l'agenda de la personne âgée • Tracer les échanges avec la personne âgée et les partenaires • Saisir et consulter l'annuaire de l'entourage et des professionnels accompagnant la personne âgée • Permettre à la personne âgée et/ou à la personne de confiance désignée de consulter son dossier informatisé	• Déterminer les habilitations des professionnels • Tracer la signature des documents par les professionnels et usagers • Stocker, exporter et générer des documents • Archiver le dossier d'une personne âgée • Produire des événements à des fins de reporting • Produire les indicateurs d'utilisation du programme ESMS Numérique	

UN DUI, COMPATIBLE AVEC MON ESPACE SANTÉ, QUI PERMET L'ÉCHANGE ET LE PARTAGE D'INFORMATIONS EN TOUTE CONFIANCE ET SÉCURITÉ

Pour sécuriser **l'identité numérique et faciliter l'authentification des professionnels** de ma structure aux différents services numériques (DMP, MSSanté, DUI, ...).



Pour **sécuriser l'identification des usagers**, à l'aide d'une seule et unique identité, partagée par tous les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social.

Pour **sécuriser et faciliter les échanges** avec les usagers et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social amenés à intervenir dans la prise en charge d'un usager.



Pour **permettre le partage sécurisé d'informations**, avec la Personne Agée et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social (DMP), au travers de l'alimentation et de la consultation des documents.

En pratique

Depuis le DUI, je peux recevoir et transmettre à d'autres professionnels des documents comme le projet personnalisé et le dossier de liaison d'urgence ou consulter les résultats d'examens de biologie. Je peux également échanger avec la Personne Agée via une messagerie sécurisée.

À partir de l'annuaire Santé intégré au DUI, recherche de l'adresse MSSanté des professionnels qui accompagnent les personnes âgées de l'établissement

En pratique

Chaque Personne Agée dispose d'un carnet de santé numérique, regroupant l'ensemble des documents partagés par les professionnels de santé, du social et du médico-social. Il peut me donner accès aux documents de ce carnet de santé, pour que je puisse les consulter et l'alimenter directement depuis le DUI.

UN DUI QUI PERMET DE CONSULTER ET/OU DE RÉCUPÉRER ET DE PRODUIRE TOUS LES DOCUMENTS UTILES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ÂGÉE

Le DUI permet de **consulter et/ou de récupérer** automatiquement* les documents de santé présents dans le DMP de la Personne Agée et/ou reçus par la MSSanté.

Le DUI permet de **produire** les principaux documents liés à la prise en charge, afin d'alimenter le DMP de la Personne Agée et/ou les partager via la MSSanté.

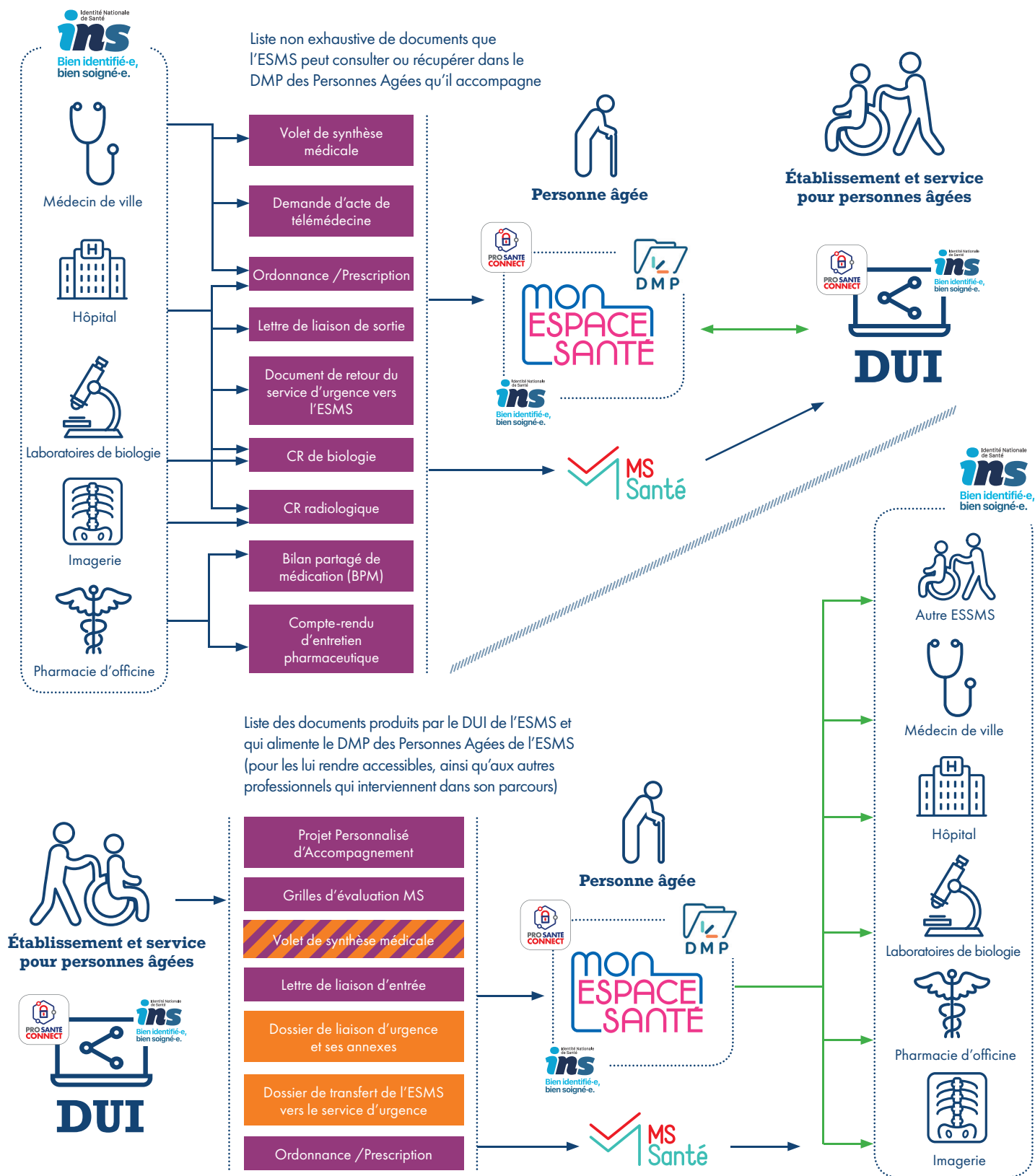


Quelques exemples

- ❖ **Transmission d'éléments administratifs et médicaux par la personne âgée, par sa famille et par les acteurs territoriaux** qui interviennent auprès de la personne (autre ESMS, hôpital, structures et réseaux de coordination, etc.) en vue de son admission en EHPAD.
- ❖ **Transmission** à l'officine de ville, au laboratoire ou à l'imagerie médicale de la **prescription signée électroniquement** dans le DUI.
- ❖ **Échanges d'informations entre la personne âgée (DLU, entourage et volontés, etc.) et son EHPAD**, dans le cadre de sa prise en charge et pour lui permettre d'être acteur de son parcours.

* : Voir page suivante

EN PRATIQUE, LE DUI PERMET DE PRODUIRE ET D'ACCÉDER AUX DOCUMENTS SUIVANTS





L'investissement historique porté par le Ségur pour le secteur social et médico-social (600 M€) vise à **accélérer le déploiement et les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.**

Dans ce cadre un dispositif d'achat pour compte financé par l'État au profit des ESSMS, appelé système ouvert et non sélectif (SONS), permet d'accélérer la mise en conformité des solutions de DUI aux exigences du Ségur numérique.

LE PRINCIPE

L'État finance l'installation d'une nouvelle version de DUI, référencée Ségur et compatible avec Mon espace santé



Ces financements sont directement versés aux éditeurs réalisant la mise à jour du DUI auprès de l'ESSMS, sans reste à charge pour l'ESSMS

Ces modalités de financement concernent l'ensemble des domaines du secteur social et médico-social : personnes âgées (PA), personnes en situation de handicap (PH), domicile (DOM), personnes connaissant des difficultés spécifiques (PDS), protection de l'enfance (PDE), accueil, hébergement et insertion (AHI), protection juridique des majeurs (PJM).



Pour être référencé en vague 1, le DUI doit respecter des exigences fonctionnelles et techniques décrites au sein du « DSR » (Dossier de Spécifications de Référencement).



Ces exigences sont spécifiques à chaque domaine. Elles ont été définies dans le cadre de groupes de travail réunissant des professionnels de santé et du secteur social et médico-social, des experts, des directeurs des systèmes d'information, des représentants institutionnels et des éditeurs.



Rapprochez-vous de votre éditeur pour savoir si son logiciel sera bien référencé Ségur en 2022 et programmez avec lui votre commande et installation. Vous pouvez également être accompagné de l'ARS et/ou du GRADeS ([lien à consulter](#))



Ce DUI vague 1, compatible avec Mon espace santé, peut être installé dans les ESSMS et financé par l'État **jusqu'au 10/01/2024**. Des nouvelles exigences, permettant de faire évoluer les DUI, seront définies pour la vague 2 prévue de début 2024 à fin 2025.

Les acronymes à connaître

- **ESSMS** : Établissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux
- **DUI** : Dossier Unique Informatisé
- **DSR** : Dossier de Spécifications de Référencement
- **INS** : Identifiant National de santé
- **DMP** : Dossier Médical Partagé
- **MSSanté** : Messagerie Sécurisée de Santé

Pour aller plus loin :

- 1/ Consultez [la fiche pratique Ségur numérique Médico-social](#)
- 2/ Consultez [la page consacrée au Ségur du Numérique en Santé pour le social et le médico-social](#)
- 3/ Consultez [Lien vers les solutions référencées Ségur | Portail Industriels \(esante.gouv.fr\)](#)